

ÉTANG DES LANDES ■ Des chevaux de trait appelés en renfort pour tirer un filet de pêche de 100 mètres de long

Une pêche exceptionnelle à Lussat

L'étang des Landes est vidé tous les deux ans, notamment pour éliminer les espèces envahissantes. L'opération, réalisée avec un immense filet de pêche, s'est déroulée hier en présence de plus de cent curieux... et de deux chevaux de trait.

Catherine Perrot

Sur la berge de l'étang des Landes, près de la digue, Titane de Fontanas, une jument ardennaise de 920 kg, tire un filet de pêche de 100 mètres de long. Thierry Jamot, éleveur de chevaux de trait à Saint-Médard-la-Rochette, la guide en tenant les rênes. « Hop, hop », lance-t-il sous le regard d'une centaine de curieux.

C'est la première fois que des chevaux sont utilisés pour sortir le filet de l'eau. D'habitude, ce sont les agents de la Réserve naturelle (qui est gérée depuis 2005 par le Département) qui le tirent à la main, aidés par des bénévoles.

Poissons-chats et perches soleil

Dix tonnes de poissons ont déjà été pêchées cette année. Hier, environ une tonne a été sortie de l'eau. « L'étang est vidé tous les deux ans, indique Joëlle Moulinat, chargée de l'éducation à l'environnement à la Réserve. L'objectif est d'éliminer les espèces exotiques envahissantes comme les poissons-chats et les perches soleil. Cela permet également d'éviter que l'étang ne s'envase trop. Au contact de l'air, la vase se dégrade. À la différence d'un lac, un étang est peu profond. Si on ne le vide pas, il va disparaître à long terme. »

L'opération est aussi essentielle pour rajeunir le peuplement de poissons. « Après chaque vi-



TRAVAIL D'ÉQUIPE. L'opération de tri des poissons selon les espèces peut durer une journée. PHOTOS FLORIS BRESSY

dange, nous remettons des géniteurs, des brochets, des gardons et des tanches », ajoute Joëlle Moulinat. La pêche est autorisée à certains endroits de l'étang, moyennant l'achat d'une carte.

Une fois le filet ramené vers la digue, les employés de la Réserve récupèrent les poissons avec de grandes épuisettes et les mettent dans des bacs. Les nombreux enfants présents hier se sont régalés en plongeant les mains dans les seaux où grouillent des dizaines de petites bêtes. « On essaye de les attraper ! » lancent Corentin et Guillian, deux bambins de Lussat venus avec leur maman.

L'étape fastidieuse du tri des poissons peut commencer. Valérie Simonet, la présidente du Conseil départemental, et Marie-Christine Bunlon, vice-présidente, se sont prêtées au jeu avec plaisir. Manches retroussées devant une table blanche où frétilent des centaines de poissons, les deux élues mettent de côté les espèces invasives et celles qui ne sont pas valorisables (comme la brème qui a beaucoup d'arêtes). Elles parti-

ront à l'équarrissage. Les autres poissons – gardons, brochets, tanches, rotengle – seront vendus à un pisciculteur (Les étangs creusois à Ahun). Une petite partie est gardée pour rempoissonner l'étang.

« Le travail a été beaucoup moins pénible avec l'aide des chevaux, note Sébastien Bur, conservateur de la Réserve. Et c'est agréable de voir ce côté festif. »

Les deux juments de Thierry Jamot, Titane et Coquette de Fontanas, ont accompli leur mission sans problème. « Au début, elles n'ont pas la volonté d'aller dans l'eau. Mais une fois qu'elles y sont, ça fait comme une thalasso, ça leur fait du bien aux articulations, assure l'éleveur. La pêche de mer avec des chevaux se fait beaucoup dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ils tirent des filets sur de grandes longueurs. »

Hier à Lussat, l'opération a rappelé des souvenirs aux plus anciens. Le filet de pêche était autrefois tiré par des bœufs. La dernière pêche avec des bovins remonterait à 1947. De quoi donner des idées pour la prochaine vidange en 2020... ■



VIDANGE

Travaux en janvier

L'étang des Landes devrait être vidé en décembre. Des travaux seront entrepris à partir de janvier afin de réguler le niveau de l'eau. Certains champs situés autour de l'étang sont régulièrement inondés au moment des fortes pluies. Les travaux, d'un montant de 300.000 €, devraient s'étaler sur deux ans.